

## Relations industrielles Industrial Relations



*Les mouvements sociaux face au commerce éthique : une tentative de régulation démocratique du travail*, Par Thierry Brugvin, Paris : Éditions Lavoisier, 2007, 402 p., ISBN 978-2-746217-90-4.

Corinne Gendron

Volume 64, numéro 2, printemps–spring 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037926ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037926ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Gendron, C. (2009). Compte rendu de [*Les mouvements sociaux face au commerce éthique : une tentative de régulation démocratique du travail*, Par Thierry Brugvin, Paris : Éditions Lavoisier, 2007, 402 p., ISBN 978-2-746217-90-4.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 64(2), 341–343. <https://doi.org/10.7202/037926ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

and safety) which should potentially have an impact on financial performance by reducing investment's risk. Chapter 5 "examines how the financial structure of firms, particularly the level of investment in intangible assets, affects corporate risk-management practices" (p. 130). The authors argue that the prediction that a greater dependence on intangible capital is correlated with management of environmental and corporate governance risks, especially at the level of industry.

The next three chapters of the book present different dimensions of Economically Targeted Investment (ETI), another approach to promote SRI. Chapter 6 "presents a social accounting model called the expanded value added statement for reporting the economic, social, and environmental impact of an organization." (p. 159). That method of accounting is based on two main arguments. First, whether or not they are owners of capital, stakeholders are contributing to the creation of wealth. Second, the different dimensions of the activity of organizations are interrelated. That kind of accounting was already developed in France in the 1980s to assess the performance of large public sector companies. Chapter 7 discusses the links between pension plan investments in PPPs and ETI. It argues that "there is no evidence that these pension plans [public sector pension plans in Ontario] ever undertook infrastructure investment as part of a deliberate strategy in which broader considerations other than narrow financial returns were considered." (p. 182). It is not easy to understand why we have promoted financial returns on infrastructure through PPPs when the construction sector was the main source of employment growth in Canada between 2002 and 2007. Chapter 8 presents the CALPERS' initiative of develop ETI by programs of private equity to subsequently examines exited deals in Canada in order to assess whether a "geographic" target was stated by at least one of the investment partners (p. 229).

The last two chapters present two aspects of the ethical dimension of SRI through evaluation's processes. Chapter 9 questions the ethical obligation of pension plans to evaluate their investment strategies, for instance for their EESG impacts as promoted by United Nations. If pension funds are central in this

normalization process, it is not clear that the entire labour movement has endorsed this ethical obligation. Chapter 10 presents an evaluation of the Quebec Federation of Labour training program on the bargaining and administration of pension plans. The author concludes that "the program fully attains most of its training objectives, and this accomplishment appears to contribute to increased involvement and empowerment of the people immersed in the field of pensions (p. 289). Despite such optimism, the research does not assess the link between education and collective action.

The book's conclusion does not state the main results and the future perspectives of the research program on Pensions at Work. It remains unclear how the current financial crisis will impact SRI. The financial situation of pension plans may eclipse social concerns. But the same situation may also call for stronger social governance of worker's capital. The experience of the SSHRC research alliance clearly shows that a social science's approach is required to fully assess the relationship between organized labour and pension capital.

**Frédéric Hanin**  
Université Laval

### **Les mouvements sociaux face au commerce éthique : une tentative de régulation démocratique du travail**

Par Thierry Brugvin, Paris : Éditions Lavoisier, 2007, 402 p., ISBN 978-2-746217-90-4.

L'ouvrage que nous propose Thierry Brugvin analyse un sujet brûlant d'actualité : la mise en œuvre d'une régulation privée par des acteurs non-étatiques. Issu d'une thèse de doctorat, le manuscrit se veut à la fois une version allégée et plus complète où l'auteur se prête à une analyse systématique sur le plan conceptuel mais aussi à travers une riche étude de terrain. Les préoccupations à l'origine de cette analyse s'attachent à l'effectivité déficiente des normes internationales du travail, à laquelle de nouveaux mécanismes de régulation prétendent pallier : codes de conduite et labels. Brugvin formule l'hypothèse suivante, qui servira de fil conducteur à l'ensemble de l'ouvrage : *les mouvements sociaux transnationaux cherchent à renforcer, à court terme, la régulation des normes sociales et sa légitimité,*

*au risque d'une privatisation excessive nuisant à sa démocratisation et à l'amélioration de la protection des droits des travailleurs.*

En vue d'explorer cette hypothèse forte et originale, l'auteur va mobiliser un appareillage conceptuel complexe et déployer une vaste étude de terrain. Dans une première partie consacrée à l'action de la société civile dans la régulation internationale du travail, il commence par retracer l'histoire des mouvements sociaux transnationaux en se penchant tout particulièrement sur le cas de la *Clean Clothes Campaign* et du collectif de l'*Éthique sur l'étiquette*. Le chapitre deux, de facture théorique, explore le concept de société civile et celui de gouvernance, pour en comprendre les implications néolibérales au chapitre de la conception de la régulation sociale. Dans la seconde partie de son ouvrage, Brugvin entre dans le vif de son analyse concernant les modalités d'une régulation portée par les mouvements sociaux. En les situant dans le contexte de l'échec des projets de clauses sociales, il analyse de façon minutieuse la forme des divers mécanismes (codes, labels, certifications) pour mettre en relief les enjeux de légitimité, mais aussi la fiabilité d'une régulation essentiellement privée. Enfin, il montre comment ces mécanismes sont porteurs d'innovation et de dialogue mais aussi de tensions pour les mouvements sociaux dans leurs rapports avec les institutions internationales telles que l'OMC, l'ONU ou l'OIT. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de terrain : Brugvin y présente tout d'abord les résultats d'une analyse des processus de vérification de l'application des normes du travail, pour se pencher ensuite de façon synthétique sur la mise en œuvre des normes dans seize entreprises indiennes, et déboucher enfin sur la pratique de la vérification privée « indépendante ». Il ressort de ces analyses que l'inspection du travail menée par les autorités s'avère généralement insuffisante; par ailleurs et contrairement aux prétentions des entreprises transnationales, les codes de conduite ne sont guère appliqués, et c'est davantage la crainte du boycott qui induit des comportements responsables chez les sous-traitants indiens indépendamment de l'assujettissement à ces codes. Enfin, en dehors de l'acteur public, l'auteur estime que les conditions d'une véri-

fication véritablement indépendante peuvent s'avérer difficiles à réunir, à tel point qu'il vaut mieux considérer les outils privés de contrôle comme une mesure intermédiaire en attendant l'instauration d'une régulation publique. Au terme de son ouvrage, Brugvin conclut « qu'aucune des entreprises examinées dans notre corpus, en Inde, n'est parvenue actuellement à mettre en œuvre l'ensemble des sept normes fondamentales du travail, ni même à appliquer son propre code de conduite ». On peut par conséquent douter de l'effectivité d'une régulation privée sensée pallier aux défaillances d'application des normes internationales publiques du travail. C'est ce qui fait dire à l'auteur que « l'essor des codes de conduite se situe, à la croisée des chemins, entre régulation et dérégulation. Si les politiques de dérégulation l'emportent, les codes de conduite pourraient servir à rogner sur les conventions collectives existantes, et à évincer le rôle de l'État et des syndicats, dans l'application des normes du travail. À l'inverse, ils sont aussi l'espoir pour les mouvements sociaux transnationaux, que se développe une régulation internationale privilégiant la mise en œuvre des normes sociales, ainsi qu'une prise en compte plus forte des aspirations des citoyens et des travailleurs ».

L'ouvrage de Brugvin arrive à point nommé alors que prolifèrent les codes de conduite et les labels attestant de « l'innocuité » sociale et environnementale des entreprises et de leurs produits. Comme le montre très bien l'auteur, ces codes que les entreprises brandissent comme autant de preuves de leur bonne foi et de leur capacité à prendre en charge l'intérêt général, doivent être replacés dans le contexte d'une régulation sociale en mutation pour en comprendre la portée, mais aussi la signification réelle comme outil de contrôle. Il apparaît que ces codes participent d'une transformation régulatoire bien plus qu'ils ne viennent pallier un système défaillant, et confortent ce faisant une perspective de la régulation contre laquelle Brugvin nous met en garde par des questions incontournables : quelle légitimité pour ces outils issus d'acteurs privés ? Quelle efficacité pour ces mécanismes de vérification ? Mais surtout quelle effectivité et enfin pourquoi cet impératif d'être situé en dehors de l'État ? Les conclusions de l'auteur sont sans équivoque :

les codes n'offrent pas l'effectivité à laquelle ils prétendent, et s'inscrivent dans un système qui, s'il est inédit et transcende les frontières nationales, n'en repose pas moins sur ce qui s'avère un véritable pied d'argile : la légitimité d'une démocratie pensée en dehors de l'État et de ses mécanismes traditionnels de représentation. En dénonçant ainsi les travers et les dérives potentielles d'un système aux allures démocratiques parce qu'il s'inscrit dans la mouvance de la gouvernance et de l'ouverture des processus réglementaires à la participation et à la discussion au sein de la société civile, l'auteur met à notre avis le doigt sur certains des enjeux fondamentaux du système régulateur proposé par le mouvement de la responsabilité sociale.

Mais l'ouvrage n'en comporte pas moins certaines faiblesses au plan de l'analyse et du cadre conceptuel. En effet, dans la foulée des travaux de Offe, on peut regretter que n'ait pas été davantage exploré le dialogue structurant qui se forge actuellement entre les syndicats et les nouveaux mouvements sociaux. Ceci est peut-être dû à l'impasse complète de l'auteur sur une école théorique qui aurait pourtant admirablement servi à la fois sa problématique et son propos : les nouveaux mouvements sociaux. Ainsi, Melucci pas plus que Touraine ou Wieviorka (particulièrement par ses travaux sur les mouvements sociaux globaux) n'ont été mis à profit dans cet ouvrage, bien qu'ils auraient été selon nous beaucoup plus éclairants que le cadre théorique gramscien que l'auteur leur a préféré. Par ailleurs, malgré une diversité de sources et un ancrage véritable dans la littérature et l'actualité, les développements conceptuels conviennent peu tant ils demeurent fragmentés et souffrent de n'être pas intégrés dans une logique argumentative forte, ce qui donne parfois l'impression d'un manuscrit pas tout à fait achevé. On peut regretter enfin les lacunes du travail d'édition qui a laissé passer plusieurs coquilles alors que des passages entiers sont reproduits au fil du texte. L'ouvrage n'en demeure pas moins très intéressant, et s'avère indispensable à ceux que la question de la responsabilité sociale, des codes de conduites et de la régulation du travail à l'ère de la mondialisation intéressent.

**Corinne Gendron**  
UQAM

## **Le travail : une sociologie contemporaine**

Par Michel Lallement, Paris : Gallimard, 2007, 676 p., ISBN 978-2-070340-75-0.

Compte tenu de divers phénomènes, tels que le chômage massif, la délocalisation internationale des entreprises, la flexibilité et la pluriactivité, tout pourrait nous amener à croire que l'époque contemporaine demeure le théâtre d'une profonde remise en cause du travail. Dans ces conditions, il devient légitime de se demander si le travail fait toujours société (p. 13). Telle est la question de départ de Michel Lallement dans cet ouvrage. Et il y répond sans équivoque tout au long de son analyse en admettant, d'une part, que le travail et les travailleurs se sont transformés au fil du temps tout en affirmant, d'autre part, qu'en étant « moteur et révélateur des mutations contemporaines, le travail a plus que jamais statut d'institution » (p. 13).

Cette dernière affirmation constitue le fil conducteur de l'ouvrage de Lallement. Elle vient renverser en quelque sorte l'idée reçue de certains observateurs alléguant que l'époque actuelle se caractérise par « la fin du travail ». Pour effectuer sa démonstration, l'auteur s'appuie sur quatre processus distincts permettant de comprendre comment le travail, en tant qu'institution sociale, s'est transformé tout en conservant un rôle prépondérant dans l'évolution actuelle de la société.

Le premier processus, celui de la division, « fait référence aux manières de bâtir et de voir le monde social au travers de filtres cognitifs qui tiennent le travail pour une catégorie pertinente d'ordonnement et de hiérarchisation » (p. 28). Empruntée au sens qu'accorde Bourdieu à ce concept, la division met en lumière dans cette première partie les modalités de construction de la réalité sociale qui façonnent notre rapport au travail. Ainsi, « le travail, l'emploi, le chômage, les professions sont des constructions qui rassemblent autant qu'elles excluent » (p. 40) et provoquent des divisions matérielles et organisationnelles sur les plans de la division du travail, des qualifications et de la rémunération. Dans ces conditions, l'analyse de ce premier processus permet de saisir que nos représentations du travail se modifient. Cependant, le travail ne disparaît pas pour autant : une meilleure compréhension de ses transformations nous permet de mieux saisir le sens évolutif de la société contemporaine.